

• COLZA :

Altises, Pucerons verts : risques présents. A surveiller jusqu'au stade B3 pour les altises, et jusque 6 semaines après semis pour les pucerons verts.
Limaces : risque faible.

• CEREALES :

Pucerons verts : à surveiller.
Reprise des observations CEREALES pour la campagne 2021-2022 : pensez à enregistrer vos parcelles sur Vigicultures.
Adresse : <https://vigicultures.fr> ou sur l'application mobile : <https://m.vigicultures.fr>

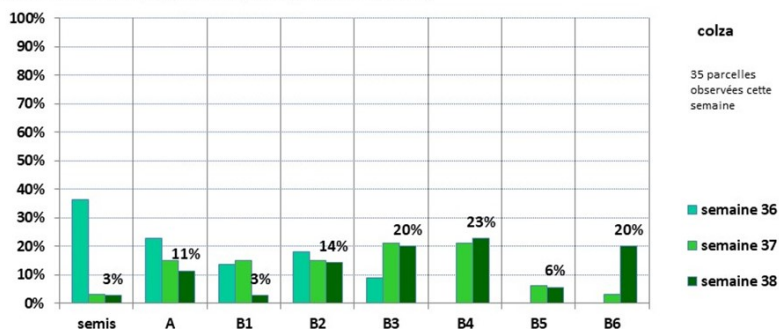
COLZA

Stades :

35 parcelles renseignées cette semaine :

- 3% sont au stade semis
- 11% sont au stade A (cotylédons étalés)
- 60 % sont entre le stade B1 à B4 (1 à 4 feuilles)
- 26% sont au stade B5-B6 (5-6 feuilles)

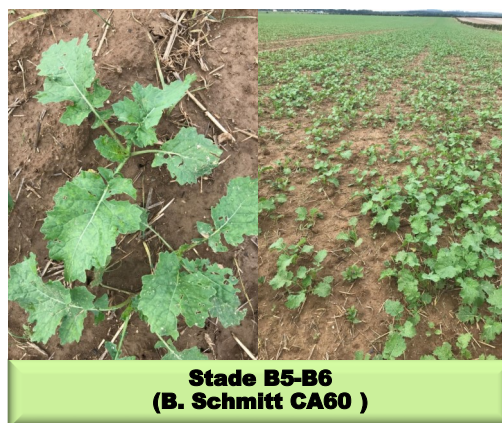
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Les stades sont très hétérogènes, ce qui traduit l'étalement de la période de semis et l'alternance des conditions sèches et pluvieuses qui influent sur la croissance et le développement du colza.

74 % des parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les **limaces**, 61 % des parcelles pour les **altises** et 97% des parcelles pour les **pucerons**.

Les facteurs à prendre en compte dans l'analyse du risque des premiers ravageurs de l'automne ont été présentés dans les bulletins précédents.



Altises adultes : à surveiller jusqu'au stade B3, risque présent.

Observations:

Captures :

Les **petites altises** sont capturées dans 3 parcelles avec 1 à 4 individus capturés. De manière générale les infestations de petites altises restent très faibles. Les **grosses altises** sont capturées dans 25 parcelles (contre 12 la semaine dernière), avec 1 à 110 individus, et une moyenne de 13,84.

Les captures en augmentation correspondent au pic de vol généralement observé dans la région, entre le 15 et le 25 septembre. Les conditions de températures clémentes ont été un facteur favorisant pour les vols.



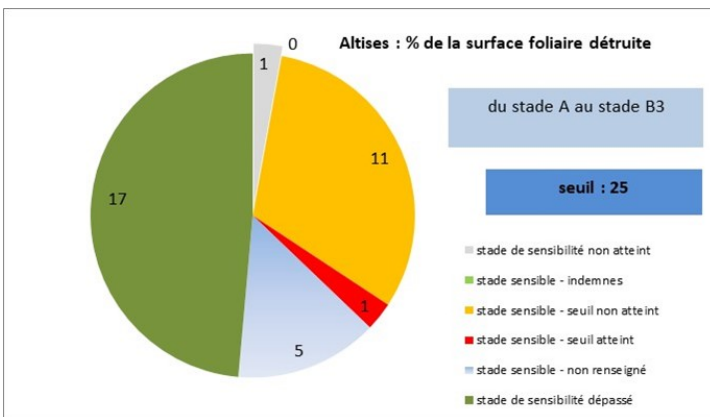
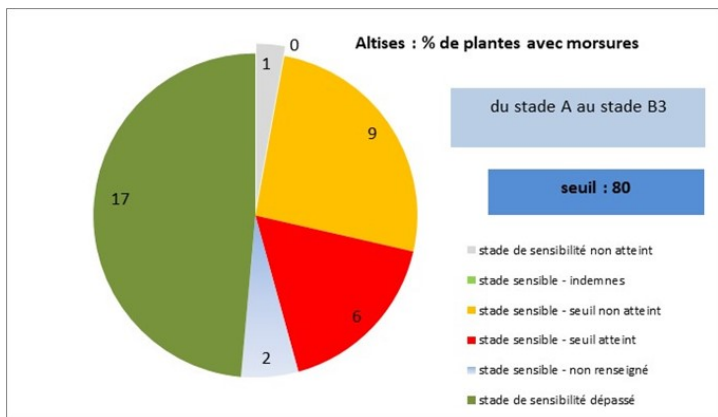
Symptômes sur plante :

Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes.

Des morsures sont signalées dans 24 parcelles, dont 6 au stade de sensibilité (stade levée au stade 3 feuilles). Le pourcentage de plantes touchées varie de 1 à 100%, avec une moyenne de 59,21%, en augmentation par rapport à la semaine dernière.

La surface foliaire est détruite de 1 à 25% dans 20 parcelles observées, avec une moyenne de 11,2%, également en augmentation par rapport à la semaine dernière.

En combinant les deux critères (% de plantes touchées et % de surface foliaire détruite), **une parcelle au stade 2 feuilles dépasse le seuil indicatif de risque.**



L'évolution est à surveiller dans les semaines à venir pour les parcelles encore au stade de sensibilité, en étant particulièrement attentif à la vitesse d'apparition des dégâts par rapport à la vitesse de développement du colza.

Seuil Altises : 80 % des pieds avec morsures ET 25 % de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.



Grosses altises et morsures d'altise sur feuille (B.Schmitt CA60)

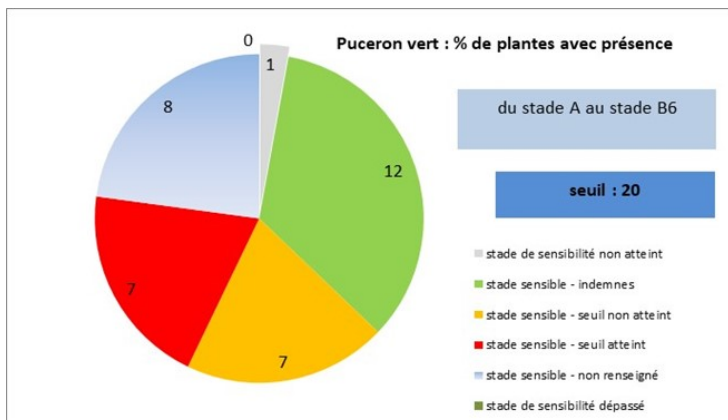


stade 1 feuille - surface foliaire détruite à 25% (C. Gazet CA5962)

Pucerons verts : risque présent, à surveiller.

Des **pucerons verts** ont été observés dans 14 parcelles (contre 5 la semaine dernière) avec 2 à 100% des plantes touchées, et une moyenne de 27,3%. **7 parcelles sont au stade sensible avec le seuil indicatif de risque atteint.**

Il faut continuer la surveillance dans les semaines à venir. Les pucerons s'observent au dos des feuilles (cf. photo).



Puceron vert C. Gazet (CA 59/62)

Seuil indicatif de risque des pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

LIMACES : risque faible.

Cette semaine, les **captures** du réseau De Sangosse (tableau ci-dessous) montrent une stabilité par rapport à la semaine précédente.

Dans le réseau BSV, il y a eu une capture de limaces dans 1 parcelle et 7 parcelles présentent des pertes de surface foliaire de 1 à 10 %.

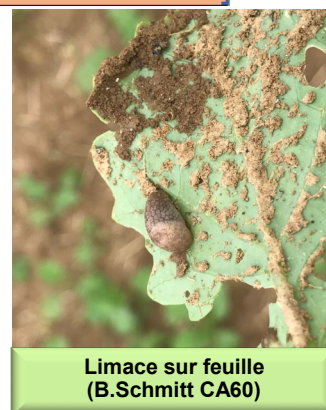
RESEAU DE SANGOSSE					
Date observation		13/09/2021		20/09/2021	
Commune	Codepostal	Total limaces (p ^{arm} ²)	Stade des parcelles	Total limaces (p ^{arm} ²)2	Stade des parcelles
BERLISE	2340				
CUGNY	2480	3	1 feuille	3	2 feuilles
FLAVY LE MARTEL	2520				
MONTBREHAIN	2110	3	1 feuille	4	3 feuilles
NESLES LA MONTAGNE	2400	2	Levée	8	2 feuilles
VOULPAIX	2140				
CAPPELLE EN PEVELE	59242				
LE QUESNOY	59530	0	Levée		
SAULTAIN	59990	0	Levée	0	2 feuilles
TEMPLEUVE	59242				
VERTAIN	59730	0	1 feuille	0	3 feuilles
WARGNIES LE PETIT	59144	0	Levée	0	2 feuilles
ANDEVILLE	60570	1	2 feuilles	3	3 feuilles
CEMPIUS	60210	3	3 feuilles	3	4 feuilles
BOISJEAN	62170	1	1 feuille	0	2 feuilles
DURY	62156				
MONCHY LE PREUX	62118	0	2 feuilles	0	2 feuilles
RELY	62120	0	2 feuilles	0	3 feuilles
BEAQUESNE	80600	0	> à 4 feuilles	0	> à 4 feuilles

RESEAU BSV					
Date observation		13/09/2021		20/09/2021	
Commune	Codepostal	Total limaces (p ^{arm} ²)2	Stade des parcelles3	Total limaces (p ^{arm} ²)22	Stade des parcelles33
TROSLY-LOIRE	02300	0	4 feuilles	0	6 feuilles
VILLERS-POL	59530	0	cotylédons étalés		
SAULTAIN	59990	0	cotylédons étalés		
COURTRIZY-ET-FUSSIGNY	02820	1	3 feuilles		
VIEFVILLERS	60360			0	4 feuilles
BOUILLANCOURT-LA-BATZ	80500			5	4 feuilles

La **pluviométrie** récente a pu favoriser la présence des limaces.

Il faut rester vigilant par rapport la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.



Limace sur feuille (B.Schmitt CA60)

Maladie:

Des **macules de Phoma** ont été observées dans 2 parcelle avec 8 à 10% des plantes touchées. A ce stade, la lutte contre le Phoma passe par la résistance variétale.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver

Observations et Piégeages avant semis.

LIMACES : risque faible afin d'évaluer le risque avant semis, les piégeages se réalisent dès l'interculture.

Rappel du protocole :

- Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appâts en dessous, face aluminium du piège visible
- Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm); limaces noires adultes, jeunes (<1 cm); limaces autres adultes et jeunes (<=1cm)
- Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les ré humidifiant.

Dans les situations à risque, il est nécessaire de faire baisser les populations par un travail du sol (déchaumage et roulage par exemple) avant d'envisager un semis qui serait trop difficile à protéger.

Seuils indicatifs de risque:

- 1 à 20 limaces /m² : risque faible, continuer le suivi à vue.
- 2 à 50 limaces /m² : risque moyen continuer le suivi à vue.
- Plus de 50 limaces /m² : risque élevé.

Seuils indicatifs pouvant être pris à défaut car la nuisibilité dépend du nombre de limaces mais aussi des conditions de développement de la culture. Remarque : en semis direct, le seuil est sans doute inférieur à 20 limaces par m². Attention ces seuils sont valables pour le protocole de piégeage ci-dessus. Si vous utilisez un autre protocole, le seuil peut être différent.



Limaces grises sous piège
C. Gazet (CA 59/62) - archive 2019



Limaces qui attaquent les semences
C. Gazet (CA 59/62) - archive

Pucerons et Cicadelles :

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

Rappel du protocole :

- Plaques chromatiques jaunes engluées format A4
- Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle
- Notation : 1 fois par semaine



Plaque engluée
(M.LHEUREUX CA80 ; archive 2020)

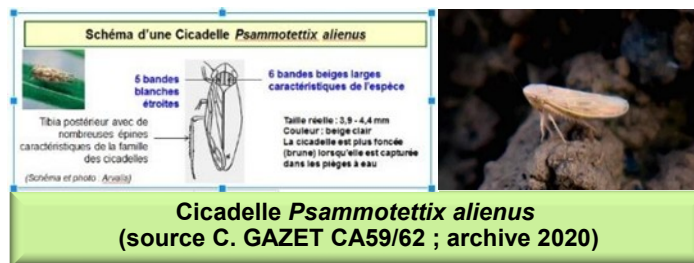
Cicadelles *Psammotettix alienus*

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».

Puceron *Rhopalosiphum padi*

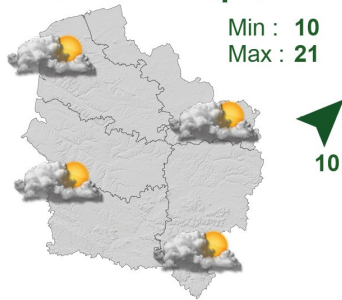
Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.



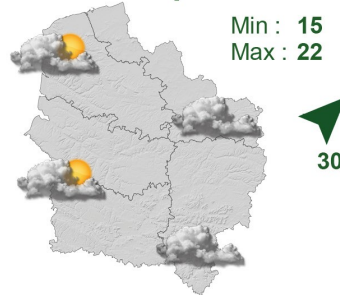
Puceron *Rhopalosiphum padi*
C. Gazet (CA 59/62) - archive 2019

METEOROLOGIE

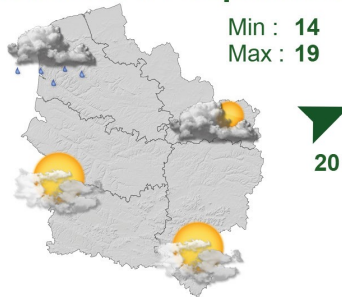
Mercredi 22 Septembre



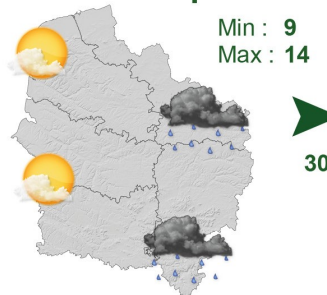
Jeudi 23 Septembre



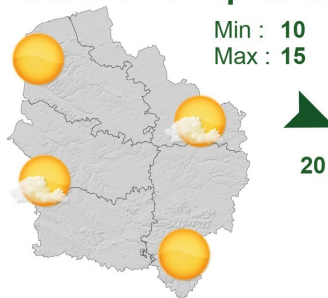
Vendredi 24 Septembre



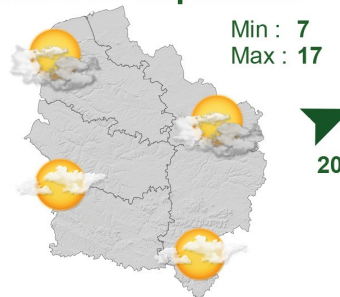
Samedi 25 Septembre



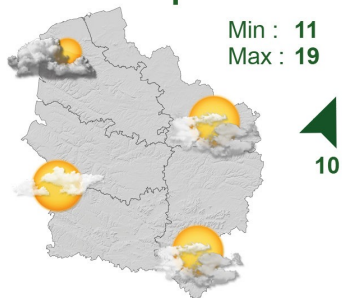
Dimanche 26 Septembre



Lundi 27 Septembre



Mardi 28 Septembre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L. Douy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Foisie, V. Delannoy, P. Delafosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

